

## **CONSEIL FEDERAL D'APPEL**

**30 Novembre 2009**

Suite à son comportement à l'occasion de la Transquadra 2008-2009, une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre de la Monsieur Edouard DANEL, licencié de la FFVoile.

Le Conseil Fédéral d'Appel réuni le 30 novembre 2009 confirme en toutes ses dispositions la décision prise par la Commission Nationale de Discipline de la FFVoile qui retire la licence à Monsieur DANEL pour une durée de deux ans dont un an assorti du sursis.